

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 17 (1872)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Rapport au Conseil d'État du canton de Fribourg sur l'internement de l'armée française de l'Est dans le canton : du 2 février au 27 mars 1871 [fin]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-333055>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Nº 11.

Lausanne, le 15 Juin 1872.

XVII<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — Rapport au Conseil d'Etat du canton de Fribourg sur l'internement de l'armée française de l'Est dans le Canton. (*Fin.*) — Réorganisation du service sanitaire. — Bibliographie : *Allgemeine Bibliographie der Militair-Wissenschaften*. — Société militaire fédérale. — Nouvelles et chronique.

SUPPLEMENT. — Annexes au rapport du Conseil d'Etat du canton de Fribourg sur l'internement. Trois tableaux.

## RAPPORT AU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE FRIBOURG SUR L'INTERNEMENT DE L'ARMÉE FRANÇAISE DE L'EST DANS LE CANTON,

du 2 février au 27 mars 1871. (*Fin.*)

### B. *L'asile de la Providence*

établi dans l'ancien couvent des Ligoriens, dans la basse ville et confié aux soins des sœurs de charité, offrait le grand avantage de posséder une administration bien assise et pouvant suffire à une augmentation subite et considérable des malades. Le nombre de lits disponibles pour les malades français fut porté au chiffre de 55, en partie transportés depuis la caserne. Par un accord passé avec la *sœur supérieure*, la journée d'hôpital fut fixée à 1 fr. 30, les remèdes et quelques accessoires exceptés. L'état des malades, tenu réglementairement depuis le 19 février, accuse un total de 179 malades, soignés du 3 février au 31 mars.

Malheureusement nous ne connaissons des 34 premiers malades ni diagnostique, ni le traitement que leur a fait subir M. le Dr *Schaller*, médecin-major cantonal, jusqu'au 13 février médecin de l'établissement. Depuis lors, ce fut M. le Dr *Buman* qui en reprit la direction médicale.

Des 179 malades venant en partie directement des cantonnements, en partie des ambulances de l'école des filles, d'Hauterive et de Morat :

- 57 sont rentrés au corps, guéris.
- 44 furent rapatriés convalescents.
- 2 furent évacués sur d'autres hôpitaux.
- 35 succombèrent à leur maladie.
- 41 restaient en traitement le 31 mars (¹).

Total 179 malades avec 2,876 journées d'hôpital, soit en moyenne 16 jours par malade.

### C. *L'hôpital militaire des Neiges*

a été établi par les soins de M. le préfet *Fégely* et de M. le Dr *Castella*, capitaine fédéral, qui en resta le médecin-directeur. Les Neiges sont un établissement de bains, dont le propriétaire se trouvait justement en faillite, ce qui permit de s'y établir. Les salons du débit et les cabinets se suivant le long d'un corridor, furent occupés par 44 lits portés de la caserne. Le chauffage des cabinets dont les portes furent enlevées, se fit très-bien par des fourneaux en fonte placés dans le corridor commun.

(¹) Du 1 avril au 15 mai, 29 de ces 41 malades sont rentrés convalescents en France, 2 sont morts, 10 malades restaient en traitement le 15 mai encore. Depuis le 16 avril, jour de licenciement de M. le Dr *Buman*, comme médecin militaire, la journée de malade se paye à raison de 1 fr. 60 c. tout compris (frais d'entretien et de traitement).

M. Chanex, instituteur, occupa la place d'économe, et 3 sœurs de charité de la Providence, faisant de jour le service d'infirmières, maintinrent le bon ordre dans l'établissement et y répandirent tout le confort possible.

L'état des malades, réglementairement tenu dès le premier jour que l'établissement reçut des malades, indique 119 malades reçus, dont 56 atteints de typhus et 39 de variole.

8 sont rentrés au corps, guéris.

65 furent rapatriés comme convalescents.

10 malades ont été évacués (dont 9 les 29 et 30 mars sur la Providence).

36 sont morts.

Total 119 malades avec 2,082 journées d'hôpital, soit en moyenne  $17\frac{1}{2}$  jours par malade.

La subsistance a dû être achetée en nature. Dans le bâtiment même il y avait cuisine, buanderie et bains, qui furent utilisés.

#### D. Ambulances de la gare.

Les trains militaires du 13 au 22 mars s'arrêtant au-dessous de Tivoli, il devint urgent de construire, à proximité, un hangard d'ambulance. M. le comte Szymanowski a bien voulu se charger des arrangements nécessaires et de la direction du service même. M. le Dr Castella lui fut adjoint avec 2 infirmiers. L'état des malades indique 173 militaires ayant reçu des soins ; parmi eux 7 ont dû être retenus à Fribourg et envoyés à l'ambulance centrale.

Quant aux trains de convalescents, passant à Fribourg du 25 au 27 mars, quoique s'arrêtant à la gare même, on a dû dresser une tente d'ambulance, parce que les trop petites salles de la gare provisoire ne permettaient pas de recevoir des malades.

C'est encore M. le comte Szymanowski qui se chargea de cet arrangement. Quoique le temps d'arrêt des trains fût très court, néanmoins 40 à 50 convalescents ont reçu les soins que reclamait leur état.

#### 2. Hauterive.

L'ambulance se trouvait établie dans plusieurs salles, au milieu du casernement. Ce choix du local n'était, certes, pas heureux et offrait de graves inconvénients, auxquels on a cherché à parer par des cloisons empêchant la circulation des internés dans la partie du bâtiment occupée par les malades. Les salles des malades, meublées avec les lits des élèves de l'établissement d'Hauterive, étaient du reste bien tenues.

La direction médicale était entre les mains du sous-lieutenant M. le Dr Pégai-taz, qui eut pendant quelque temps deux médecins français comme adjoints.

L'administration resta confiée à M. Pierre Reynold, qui a rendu d'excellents services à l'ambulance dont il était en quelque sorte le créateur.

4 sœurs de charité firent le service d'infirmières. Les subsistances ont dû être achetées en nature.

129 malades furent soignés dans l'ambulance depuis le 12 février (aucun contrôle n'existe antérieurement à cette date) jusqu'au 16 mars, jour de l'évacuation (parmi eux, 17 typhiques et 6 varioleux).

81 sont rentrés au corps, guéris.

16 furent rapatriés comme convalescents le 11 mars au matin.

29 furent évacués sur d'autres hôpitaux (20 à l'ambulance centrale, 7 à la Providence et 2 aux Neiges).

3 sont morts (2 typhiques et 1 atteint de pneumonie).

Total 129 malades, avec 1,079 journées d'hôpital, soit en moyenne 8,33 jours par malade.

### 3. Romont.

L'ambulance de Romont était établie dans les salles du bâtiment des écoles primaires. Des paillasses et matelas, placés à terre, en formaient le modeste ameublement. En attendant, ce n'étaient que les malades légèrement atteints et les convalescents qui y furent soignés. La proximité de l'hospice de Billens et la générosité de son administration permirent au médecin de l'ambulance, M. le Dr *Riffieux*, capitaine, en même temps médecin attitré du dit hospice, de faire transporter les malades graves dans cet établissement et de les y soigner.

M. le Dr *Lamardelly*, médecin aide-major français, adjoint du Dr *Ruffieux*, rendit d'excellents services.

Les subsistances pour les malades d'ambulance durent être achetées en nature ; quant aux malades soignés à Billens, la journée de malade nous revenait à 2 francs.

Du 4 février au 25 mars, jour de l'évacuation de l'ambulance, 228 malades y furent soignés ; parmi eux 58 typhiques et 6 varioleux.

144 sont rentrés au corps, guéris.

68 furent rapatriés comme convalescents.

5 ont été définitivement remis à l'hospice de Billens le jour de la fermeture de l'ambulance.

11 moururent (10 typhiques et 1 de fièvre cérébrale).

Total 228 malades avec 2.510 journées d'hôpital, dont 651 à l'hospice de Billens ; soit en moyenne 11 jours par malade.

Des 5 malades, traités à *Billens* depuis le 23 mars, 4 ont pu être rapatriés comme convalescents, le 29 mars ; 1 seul y restait en traitement le 31 mars encore, pour succomber ensuite le 5 avril à sa maladie (petite vérole noire avec gangrène des deux bras).

### 4. Bulle.

L'idée d'établir l'ambulance de Bulle dans deux petites chambres basses du Collège, où se trouvait en même temps le cantonnement des internés, était des plus malheureuses, aussi les cas de typhus s'y montraient-ils dans une proportion effrayante et s'aggravaient rapidement, de telle sorte que du 20 au 28 février, 10 typhiques succombèrent.

Les démarches faites par M. le Dr *Bisig*, médecin-directeur, entré en service le 18 février, pour obtenir de la part des autorités de Bulle un autre local pour l'ambulance, restèrent sans résultat, jusqu'à ce que, par mon intervention personnelle à Bulle, l'ambulance fut enfin (le 2 mars) établie dans la grande salle des assises au château de Bulle. « Dès ce moment même, m'écrivit le médecin-directeur de l'ambulance, on pouvait voir se modifier favorablement l'état des « typhiques. »

L'état des malades, commencé le 19 février, accuse

jusqu'au 28 février 59 malades (dont 19 typhiques).

du 1 au 15 mars il n'y eut que 5 nouveaux malades.

• Total 64 malades traités à l'ambulance.

42 sont rentrés au corps, guéris.

6 furent rapatriés comme convalescents.

5 malades furent évacués sur Romont.

11 sont morts (tous du typhus).

Total 64 malades avec 481 journées d'hôpital, en moyenne 7,5 jours par malade.

La nourriture fut livrée par l'hospice de Bulle à des prix très-modiques.

### 5. Châtel-St-Denis.

L'ambulance de Châtel-St-Denis, dirigée et administrée par M. le Dr *Delley*, capitaine fédéral, se trouvait installée en partie au château (pour les cas de peu

de gravité et les galeux) en partie à l'école des filles où les sœurs de St-Vincent de Paul prodiguaient leurs soins aux malades plus sérieux.

L'état des malades, commencé le 4 février déjà, accuse un total de 32 malades y ayant reçu des soins.

27 sont rentrés au corps, guéris.

5 furent évacués sur Romont (les 15 et 17 mars).

2 moururent (les deux du typhus).

Total 32 malades avec 222 journées d'hôpital, en moyenne 7 jours par malade

La nourriture des malades fut fournie, d'après un accord passé, par les sœurs. L'accord se distingue par la modicité des prix.

#### 6. Morat.

L'ambulance de Morat fut installée dans la salle des assises de l'hôtel-de-ville. Quelques bois de lits avec paillasses et matelas et des paillasses placées à terre en formaient le mobilier. Les varioleux étaient séquestrés dans le bâtiment appelé Hôpital bourgeois ; il y avait des bois de lits. M. le Dr Huber, médecin-directeur, fut secondé pour la partie administrative par M. Dinichert, négociant, volontaire zélé auquel nous sommes redevables de nombreux remerciements pour les excellents services qu'il a rendus.

La nourriture des malades fut fournie par des maîtres d'hôtels avec lesquels on avait passé un accord. Les infirmières et autres employés n'étaient pas en sub-sistance à l'ambulance.

Au lieu de ne tenir qu'un seul « état des malades » comme il avait été ordonné, deux « états » séparés étaient tenus : l'un pour les malades de l'ambulance proprement dite, l'autre pour les varioleux de l'hôpital bourgeois. Mais à la fin de l'internement, il se trouvait encore un 3<sup>e</sup> « état des malades » de ceux qui avaient été soignés à l'hôpital Bonvouloir. L'unité de direction a fait défaut.

Ont été soignés à l'ambulance de l'hôtel de ville . . . . . 248 malades.

Ont été soignés à l'hôpital bourgeois . . . . . 16 "

Ont été soignés à Bonvouloir (par M. le Dr Engelhard, major fédéral) . . . . . 19 "

En tout 283 malades.

57 sont rentrés au corps, guéris.

4 rapatriés comme convalescents.

233 évacués sur d'autres hôpitaux (207 sur Berne, 18 sur Fribourg : 16 à la caserne, 2 à la Providence).

9 succombèrent (à Bonvouloir : 2 typhiques, 1 varioleux, 1 dysenterique, 1 phthisique ; à l'ambulance de la ville : 4 typhiques).

Total 285 malades, avec

885 journées à l'ambulance.

94 " à l'hôpital bourgeois.

274 " à Bonvouloir.

Donc 1,253 journées d'hôpital, soit en moyenne 4,42 jours par malade.

#### 7. Estavayer-le-Lac.

Etablie au bâtiment de l'ancien couvent des Jésuites, à Rivaz, l'ambulance d'Estavayer occupait une pièce séparée du bâtiment principal, pouvant renfermer une trentaine de lits. De plus, 5 petits cabinets pour des malades contagieux étaient disponibles. Quelques bois de lits et, pour le reste, des paillasses placées à terre en faisant le mobilier.

L'état des malades, commencé le 16 février, accuse 37 malades, qui furent soignés à l'ambulance jusqu'au 15 mars, jour de l'évacuation, parmi eux 6 typhiques, 3 varioleux, quatre dysenteriques.

24 sont rentrés guéris, au corps.

1 fut recueilli à l'hôpital de Neuchâtel, le 10 mars.

8 furent rapatriés comme convalescents, le 10 mars.

4 sont morts (3 typhiques, 1 varioleux ; avant le 16 février, 7 décès étaient survenus).

Total 37 malades, avec 452 journées d'ambulance, soit en moyenne 11,7 jours d'hôpital par malade.

M. le Dr Baillif était seul médecin-administrateur de l'ambulance

La subsistance a dû être en partie achetée en nature, en partie livrée par un fournisseur.

#### VI. CONCENTRATION DES MALADES,

#### *rapatriement des convalescents et évacuation des ambulances.*

Le jour même et le lendemain (les 15 et 16 mars) du départ des internés des cantonnements d'Hauterive, Bulle, Châtel-St-Denis et Morat, les malades et convalescents, restant dans les ambulances de ces localités, furent évacués. Hauterive et Morat envoyèrent leurs malades dans les hôpitaux de Fribourg ; Bulle et Châtel-St-Denis dans l'ambulance de Romont ; Estavayer avait réussi à envoyer le 10 mars 8 convalescents et 1 malade à Neuchâtel ; les 5 autres malades restant alors en traitement furent en état de partir avec la troupe même, le 15 mars, de sorte que le lendemain du départ des internés du canton, tous les malades se trouvaient concentrés, soit dans les hôpitaux de Fribourg, soit à l'ambulance de Romont ; les éclopés et un certain nombre de convalescents furent réunis à la caserne. Quelques convalescents avaient été rapatriés déjà avant le 15 mars.

Voici les *convois d'éclopés et de convalescents* que, chargé de l'évacuation, je fis partir dès le 25 mars :

Tous ces convois étaient accompagnés par des infirmiers. Convoi III l'était par M. le Dr Russieux, convoi IV par M. le Dr Python et convoi V par M. le comte Szymanowski.

L'*ambulance de Romont* fut complètement évacuée le 25 mars ; les 5 malades qui y restaient en traitement furent remis à l'hospice de Billens. Depuis, 4 d'entre eux ont pu être rapatriés le 29 mars, en sorte que le 31 mars 1 seul restait en traitement à Billens (il est mort depuis).

L'*ambulance centrale de Fribourg* fut évacuée et fermée le 26 mars ; 13 malades ont dû être remis à la Providence.

Les *Neiges* ont été évacués le 30 mars, le même jour 4 convalescents ont pu être rapatriés, 9 malades restant ont été dirigés à la *Providence* où, le 31 mars, 41 malades restaient en traitement.

#### VII. LES MALADES ET LES MALADIES ; MORTALITÉ.

Un certain nombre des 413 évacués a été dirigé sur des hôpitaux d'autres cantons ; savoir :

1<sup>o</sup> Estavayer a évacué 1 malade sur Neuchâtel.

2<sup>o</sup> Hôpital bourgeois de Morat 10 sur Berne.

3<sup>o</sup> Hôpital Bonvouloir " 1 "

4<sup>o</sup> Ambulance de Morat 186 "

Total 208 évacués sur d'autres cantons.

Il s'en suit que des 413 évacués sur d'autres hôpitaux, 205 seulement se retrouvent compris dans les entrées des établissements dans le canton de Fribourg. En les déduisant de la somme totale des entrées, nous trouvons comme chiffre exact des malades traités dans nos ambulances et hôpitaux :

1,743 — 205 = 1,538 malades, avec 15,036 jours d'hôpital, soit en moyenne près de 10 jours, 9,78 par malade.

Des ces 1,538 inscrits sur les états des ambulances et hôpitaux, 115 ont succombé à leur maladie, ce qui fait une mortalité de 7,47% des malades soignés dans les ambulances.

Le canton de Fribourg avait reçu pour sa part un total de 4,246 internés français ; ainsi plus du tiers ont passé par nos ambulances ; 128 sont morts (jusqu'au 31 mars) soit 3,01% du total des internés seulement. Ce résultat peut être regardé comme très favorable, si l'on veut bien considérer l'état de délabrement et d'épuisement dans lequel l'armée Bourbaki a été forcée de se réfugier sur notre sol, armée qui ne comptait peut-être pas un seul soldat dont la santé ne fut altérée par les fatigues, la faim et le froid.

Quant aux maladies, les affections catarrhales des voies respiratoires et du tract digestif étaient les maladies prédominantes. En attendant ce sont le typhus principalement et la petite vérole en seconde ligne qui ont fait le plus grand nombre de victimes. Le nombre relativement grand de ceux qui ont succombé à la tuberculose, prouve que le recrutement de l'armée de l'Est s'est effectué à la hâte.

74,2% des décès sont dus au typhus.

8,6% " à la petite vérole.

6,2% " à la phthisie pulmonaire.

11,0% seulement à d'autres affections.

Il va sans dire que ces proportions de mortalité ne se rapportent qu'aux données du 5 février au 31 mars (1) et qu'elles seront ensuite quelque peu modifiées par des décès éventuels parmi les 42 malades qui, le 31 mars, restaient encore en traitement.

### VIII. DÉSINFECTION DES LOCAUX.

Par lettre du 17 mars, le haut Conseil d'Etat me chargea de me mettre en communication avec MM. les préfets chargés de surveiller les désinfections à faire ; afin que ces opérations se fassent partout d'une manière systématique et suffisante, je leur ai adressé la circulaire suivante, sous date du 27 mars :

« Opérations d'assainissement et de désinfection à exécuter dans les locaux occupés par les français internés.

« 1<sup>o</sup> Pour les locaux ayant servi à loger les internés :

a) Laver la boisserie à l'eau de soude ;

b) Badigeonner les murs et toute la boisserie (lavée d'abord à l'eau de soude) avec une solution d'acide phénique cru (5 parties d'acide sur 100 parties d'eau) ;

c) Blanchir les murs ;

d) Aérage continu pendant 15 jours.

« 2<sup>o</sup> Pour les salles occupées par les ambulances : outre a, b, c, d, toute la literie est à désinfecter par une lessive très-intense ; les matelas sont à défaire, le crin est à bouillir et à tremper ensuite dans l'eau phéniquée (voir lettre b), la liche est à brûler. »

D<sup>r</sup> SCHNYDER, major fédéral.

(1) Modifications survenues jusqu'au 11 juin :

Les 1,538 malades comptent 16,489 journées d'hôpital, soit environ 10 2/3 jours par malade.

Mortalité : 134 décès sur 4,246 internés = 3,15 0/0.

Sur les { 72,4 0/0 sont dus au typhus.

9,0 0/0 " à la variole.

134 décès { 7,5 0/0 " à la phthisie pulmonaire.

11,1 0/0 seulement à d'autres affections.

Sur 207 cas de typhus, 97 malades ont succombé, mortalité : 46,86 0/0.

Sur 65 cas de petite vérole, 12 malades sont morts, mortalité : 18,64 0/0.

TABLEAU des officiers qui se sont principalement occupés du passage des internés français par la ville de Fribourg.

ARME	GRADE.	NOMS. PRÉNOMS.	SERVICE.
Etat-major fédéral Infanterie	Major » »	Berguer, Fidèle Muller, Charles Boccard, Hubert Vicarino, César Kern, Eugène Reynold, Henri	Conduite des colonnes. Commandant à Hauteville. » à la caserne. Conduite des colonnes. » »
Etat-major génie » général » Cavalerie.	Capitaine » » Lieutenant 1 <sup>er</sup> sous-lieutenant 1 <sup>er</sup> » Vétérinaire	Hartmann, Lucien Diesbach, Louis Reynold, Alphonse Techtermann, Max Bariswyl, Benjamin Volmer, Edouard Egger, Louis Guddy, Philippe Weck, Frédéric Diesbach, Robert Rauch, Eugène Schaller, docteur Thurler, Jean-Baptiste Curty, André Wicky, Jaques Limat, Joseph Schueler, Joseph	Commandant de la cavalerie en passage. Adjoint au précédent. » » Surveillance vétérinaire. Hôpital Chef de quartier. » » » Adjoint au major Boccard. Chirurgien d'ambulance. Docteur-chirurgien, Providence. Chef de transports. » Commissaire de vente de chevaux. Chef de transports.
Carabiniers Infanterie	2 <sup>d</sup> sous-lieutenant Lieutenant 1 <sup>er</sup> sous-lieutenant 2 <sup>d</sup> sous-lieutenant 2 <sup>d</sup> »	Lieutenant 2 <sup>d</sup> sous-lieutenant Lieutenant 1 <sup>er</sup> sous-lieutenant 2 <sup>d</sup> sous-lieutenant 2 <sup>d</sup> Major Capitaine » Major Capitaine » Artillerie » Cavalerie Infanterie	Lieutenant

## Etat nominatif des officiers français internés à Fribourg.

N <sup>o</sup> progressif	G R A D E .	N O M .	C O R P S .	L I E U D E N A I S S A N C E .	D É P A R T E M E N T .	N <sup>o</sup> progressif	G R A D E .	N O M .	C O R P S .	L I E U D E N A I S S A N C E .	D É P A R T E M E N T .
1	Général, com. de divis.	Segard				97	Capitaine	Subiel	1 <sup>re</sup> légion du Rhône	Lyon	Rhône.
2	" de division	Bonnet				98	"	Mayet	"	Paris	Seine.
3	" commandant	Séré de Rivières				99	"	Demonceau	"	Pone	Rhône.
4	Lieutenant-colonel	Prévôt				100	Lieutenant	Masse	"	Lyon	"
5	Chef d'escadron	Leclerc				101	"	Croze	"	Charolle	Saône-et-Loire.
6	Capitaine	Toby				102	"	Joly	"		
7	Lieutenant	Jacquemont				103	"	Vissel	"		
8	Lieut. colon. chef d'état-major	Coste				104	"	Merlin	"	Virieux	Isère.
9	Capitaine aide-camp	Langlais				105	"	Corbon	"	Parascon	Bouches-du-Rh.
10	Sous-officier d'ordon.	Séré de Rivières				106	"	Clermont	"	Lyon	Rhône.
11	Garde du général secrétaire	Christoph				107	"	Demolin	"	Lanture	"
12	Général commandant	Durochat				108	Sous-lieutenant	Boutheys	"		
13	" de brigade	Castella				109	"	Rey	"	Creys	Isère.
14	Capitaine	Gironcourt	Etat-major du 20 <sup>e</sup> corps d'arm.	Nancy	Meurthe.	110	"	Arnaud	"	Amplys	Rhône.
15	"	Autrix	"	Cluchiat	Creuse.	111	"	Landini	"	Grenoble	Isère.
16	Colonel	Wartelle	24 <sup>e</sup> corps	Arces	Pas-de-Calais.	112	"	Arnaud	"	Pugeux	Ain.
17	Chef d'escadron	Maillard	"	Malville	Loire-Inférieure.	113	"	Démenspey	"		
18	Capitaine	Siméon	"	Châlons	Marne.	114	"	Courtois	"	Lyon	Rhône.
19	"	Costa	"	Marseille	Bouches-du-Rh.	115	"	Pierron	"		
20	Lieutenant	Bardin	"	Tournes	Saône-et-Loire.	116	"	Mossert	"	Lyon	Rhône.
21	"	Blondet	"	Mâcon.	"	117	"	Berthet	"		
22	Sous-lieutenant	Cazalbon	"	Lyon	Rhône.	118	Chef de bataillon	Berson	57 <sup>e</sup> de marche	Ploërmel	Morbihan.
23	Colonel	Charles	18 <sup>e</sup> corps	Paris	Seine.	119	Lieutenant	Espézet	83 <sup>e</sup> mobile	Quillant	Aude.
24	"	Dartiguelongue	"	Narbonne	Aude.	120	Sous-lieutenant	Casaletz	"	Lanouvelle	"
25	Chef d'escadron	Bléhaut	"	Valence	Dôme.	121	Capitaine	de St-Germain	St-Armour	Port-St-Maurice	Jura.
26	Capitaine	de Merceuil	"	Marseille	Bouches-du-Rh.	122	Lieutenant	Boufflet	"	Toulon	Oise.
27	Lieutenant	Gay	"	Sédan	Ardennes.	123	Capitaine-adj.-major	Casaletz	"	Fontainebleau	Seine-et-Marne.
28	Capitaine	Lemort	24 <sup>e</sup> corps	Rochefchariat	Doubs.	124	Sous-lieutenant	Leconte	"	Angoulême	Charente.
29	Colonel	Jouneau	60 <sup>e</sup> de marche	Paris	Seine.	125	Lieutenant	Guibert	18 <sup>e</sup> régiment mobile	Partenay	Deux-Sèvres.
30	Lieutenant	Bayolet	Etat-major du 20 <sup>e</sup> corps	Nancy	Meurthe.	126	Capitaine-adj.-major	Vernhes	34 <sup>e</sup> régiment de marche	Embrun	Hautes-Alpes.
31	Capitaine-major	Lafond	60 <sup>e</sup> de marche	Millant	Aveyron.	127	Chef d'escadron	Guinal	2 <sup>e</sup> régiment gendarmerie	Mardure	Doubs.
32	Chef de bataillon	Guillain	"	Quesnoi	Nord.	128	Médecin-major	Goguel	"	Ginon	Gers.
33	Médecin-major	Caresme	"	Amiens	Saône.	129	Lieutenant	Dacan	"	Paris	Seine.
34	Aide major	Menot	"	St-Paul	Landes.	130	Sous-lieutenant	Rivé de la Thibaudière	"	Toulouse	Hautes-Pyrénées
35	Capitaine	Tiniaz-du-Plan	2 <sup>e</sup> batterie de Savoie	Chambéry	Savoie.	131	"	Laporte	"	Saumur	Rhône.
36	Lieutenant	Berthalot	"			132	"	Bermoud	1 <sup>re</sup> légion du Rhône	Mirambeau	Seine-et-Marne.
37	Chef d'escadron	Pistoye	5 <sup>e</sup> régiment cuirassiers	Ain	Bouches-du-Rh.	133	"	Steinmann	4 <sup>e</sup> régiment gendarmerie	Biesben	Charente-Maritime.
38	"	Fierron	"	Valence	Drome.	134	"	Pojet	2 <sup>e</sup> lanciers	Draubon	Haut-Rhin.
39	Capitaine	Domartin	"	Révignier	Meuse.	135	Lieutenant	Quennette	"	Paris	Côte-d'Or.
40	Lieutenant	Marchand	"	Pay-Billaud	Haute-Marne.	136	Sous-lieutenant	de Beaufrepaire	3 <sup>e</sup> rég. d'infant. de marine	Braches	Seine-et-Oise.
41	Sous-lieutenant	De-la-Ruelle	"	Présies	Seine-et-Oise.	137	"	Comte de Panisse	34 <sup>e</sup> mobiles	Nancy	Meurthe.
42	"	Mofnier	"	Montredon	Tarn.	138	Capitaine	de St-Quentin	"	Pontoise	Seine-et-Oise.
43	Vétérinaire en 1 <sup>re</sup>	Chalmendrié	"	Rivières	Haute-Marne.	139	"	Madinier	3 <sup>e</sup> légion du Rhône	Soncieux	Rhône.
44	Aide-vétérinaire	Prince	"	Toulouse	Haute-Garonne.	140	Lieutenant	Richard	6 <sup>e</sup> dragons	Gavardon	Loir-et-Garonne.
45	Lieutenant-médecin	Fortin, 42 <sup>e</sup> dragon	5 <sup>e</sup> régiment	Quéméné	Loire-Inférieure.	141	Capitaine	Arsanneau	81 <sup>e</sup> de marche	Mirambeau	Charente-Maritime.
46	"	Annequin	5 <sup>e</sup> dragons	Virieux	Isère.	142	Sous-lieutenant	de Maigret	5 <sup>e</sup> cuirassiers	Lizé	Meurthe.
47	Sous-lieutenant	Jannin	5 <sup>e</sup> cuirassiers	Chambéry	Savoie.	143	Lieutenant	Pascal	6 <sup>e</sup> dragons	Versailles	Seine-et-Oise.
48	"	de Clock	"	Falaise	Calvados.	144	Capitaine	Clavel	87 <sup>e</sup> de marche	Martel	Lot.
49	Lieutenant	Girlès	"	Gourdon	Lot.	145	"	Guillot	2 <sup>e</sup> lanciers	Clermont-Ferrand	Puy-du-Dôme.
50	Capitaine-commandant	Santerres-de-Boves	6 <sup>e</sup> dragons	Seine-et-Oise.	Seine.	146	Sous-lieutenant	de Feriet	89 <sup>e</sup> mobiles	Malot	Tarn-et-Garonne.
51	Lieutenant	de Mérona	"	Versailles	Angoulême	147	Capitaine	Alibert	"	Nancy	Meurthe.
52	Sous-lieutenant	Cimetière	"	Genlis	Côte-d'Or.	148	Capitaine de 1 <sup>re</sup> classe	Varin	"	Montjoux	Aveyron.
53	"	Brédillier	"	St-Arnaud	Gironde.	149	"	Blanc	"	Bagueville	Seine-Inférieure.
54	"	Gaillard	"	Ambrault	Meuse.	150	Lieutenant	Desdonet	"	Ségur	Corrèze.
55	Aide-vétérinaire	Casimayor	"	Nievre	Nord.	151	Capitaine	Cuérin	"	Gray	Haute-Saône.
56	Lieutenant en 1 <sup>re</sup>	de Cavailhés	"	Haut-Saône.	Haute-Saône.	152	Sous-lieutenant	Poitevin	"	Meuller-Pompiere	Indre-et-Loire.
57	Sous-lieutenant	Lacan	"	Angers	Indre-et-Loire.	153	"	Hours	"	Xantraille	Lot-et-Garonne.
58	Sous-lieutenant	Clavel	"	Tours	Indre-et-Loire.	154	Capitaine	Gouthenoire	2 <sup>e</sup> légion du Rhône	Morat	Drôme.
59	Capitaine-adj.-major	Andriot	"	Vouzigney	Ardennes.	155	"	de Peyramont	32 <sup>e</sup> mobiles	Laporta	Loire.
60	"	Baleville	2 <sup>e</sup> lanciers	Marville	Marne.	156	Commandant	Logerais	Officier d'ordonnance	Malsbosch	Corse.
61	Lieutenant	Ainé	"	Le Verdier	Meuse.	157	Capitaine	Hedde	4 <sup>e</sup> bataillon mobiles	St-Etienne	Haute-Rhin.
62	"	Perrat	"	Lorive	Drome.	158	Lieutenant	Dolfus, Galline	68 <sup>e</sup> mobiles	Mulhouse	Haut-Rhin.
63	Sous-lieutenant	Laroque	"	Valenciennes	Nord.	159	Capitaine	Lang	20 <sup>e</sup> corps, état-major	Altkirch	Lozère.
64	Aide-vétérinaire	Romarie	"	Fougerolde	Vienne.	160	Commandant	de Ligornes	87 <sup>e</sup> mobiles	Mandes	Seine.
65	Capitaine-adj.-major	Godourière	"	Poitiers	Seine.	161	Sous-lieutenant	Dixneufs	Parc d'art., 24 <sup>e</sup> corps	Angers	Maine-et-Loire.
66	Chef d'escadron	de Sonis	"	Saverne	Vienne.	162	Lieutenant	Henry	Genie	Avranchine	Manche.
67	Colonel	de St-Jean	"		Landes.	163	Commandant	Pinel	Volontaires du génie	Orange	Vaucluse.
68	Chef d'escadron	de Meyasson	"	Marseille	Bas-Rhin.	164	Lieutenant	Clavel	89 <sup>e</sup> mobiles	Rouen	Seine-Inférieure.
69	Capitaine commandant	Châtelain	6 <sup>e</sup> régiment cuirassiers	Paris	Bas-Rhin.	165	Capitaine	Caillonné	63 <sup>e</sup> de marche	Besançon	Doubs.
70	Capitaine en 2 <sup>e</sup> classe	Larivière	"	Poitiers	Basses-Pyrénées.	166	Vétérinaire	Bernard	Mobilisés du Doubs	Tarascón	Bouches-du-Rh.
71	Lieutenant en 1 <sup>re</sup> classe	Coudroy	"	Mourmias	Landes.	167	Garde-génie	Faucon	38 <sup>e</sup> régiment de ligne	Verdun	Meuse.
72	"	Soulas	"	Arthès	Melon	168	Lieutenant	Mathis	"	Paris	Seine.
73	Sous-lieutenant	Marechal	"	Besançon	Doubs.	169	Capitaine-adj.-major	Dubay	"	Chapareillard	Isère.
74	Lieutenant	Forest	7 <sup>e</sup> régiment caval. légère	Sault-les-Röttes	Ardennes.	170	Sous-lieutenant	Manier	14 <sup>e</sup> bat. du 18 <sup>e</sup> rég. d'art.	Nampon-de-St-Firmin	Pas-de-Calais.
75	Aide-major	Quaroust	Volont. du génie de Tours	Montralvis	Cantal.	171	Capitaine	Bernet	Artl. de réserve 18 régim.	Racine	Aube.
76	Sous-lieutenant	Marcos	8 <sup>e</sup> régiment artillerie	Chemanius	Aube.	172	Commandant	Duceau	67 <sup>e</sup> de marche	Aude	Allier.
77	Capitaine	Bouvier	3 <sup>e</sup> "	Vaux	Moselle.	173	Capitaine-adj.-major	Odière	Génie du 15 <sup>e</sup> corps	Mirande	Gers.
78	Sous-lieutenant	Beitz	"	Metztersch	"	174	Lieutenant	Martin	"	St-Malo	Ile-et-Vilaine.
79	Aide-vétérinaire	Lahens	"	Plaisance	Bas-Rhin.	175	"	Morfouësse	6 <sup>e</sup> régiment d'artillerie	Chambéry	Savoie.
80	Lieutenant	Thibaut	9 <sup>e</sup> "	Vosges.	Bas-Rhin.	176	Capitaine-commandant	Picolet	Génie du 20 <sup>e</sup> corps	Démigny	Saône-et-Loire.
81	Sous-lieutenant	Lang	"	Ramonchau	Basses-Pyrénées.	177	Vétérinaire	Parserial	Etat-major, 24 <sup>e</sup> corps	St-Etienne	Loire.
82	"	Euvrard	"	Versacourt	Meurthe.	178	Capitaine	Merle	89 <sup>e</sup> de marche		
83	Lieutenant	Labat	14 <sup>e</sup> "	Devroux	Drome.	179	Lieutenant-colonel	Alix	Artillerie		
84	Capitaine	Labat	14 <sup>e</sup> "	Roxaux	Charente-Infér.	180	Sous-lieutenant	Crespin	"		
85	Lieutenant	Lamontagne	3 <sup>e</sup> légion du Rhône	Ariège.	Strasbourg	181	Lieutenant	Chatton	"		
86	"	Chabrand	"	Anduze	Bas-Rhin.	182	Sous-lieutenant	Blanc	"		
87	Colonel	Hecht	Génie du Rhône	Strasbourg	Bas-Rhin.	183	Commandant	Guichard	14 <sup>e</sup> régiment provisoire	Anterre	Yonne.
88	Chef de bataillon	Valentin	1 <sup>re</sup> légion du Rhône	Arthès	Basses-Pyrénées.	184	Sous-lieutenant	Lamardelley	Ambul. 1 <sup>re</sup> divis. 15 <sup>e</sup> corps	Avranchine	Manche.
89	"	Vene	"	St-Nicolas	Meurthe.	185	Chef d'escadron	Docteur	Volontaires	Irlande	Deux-Sèvres.
90	Capitaine-adj.-major.	Vincent	"	Larochette	Drome.	186	Capitaine	Leader	34 <sup>e</sup> mobiles	Niort	
91	Capitaine trésorier	Tortelle	"	Masdatile	Drôme.	187	Lieutenant	Ravan-de-St-Elme			
92	Sous-lieutenant	Bue	"	Ariége.	Strasbourg	188	Garde-artillerie				
93	Secrétaire	Mochel	"	Duvères	Bas-Rhin.	189	Lieutenant				
94	Capitaine	Michaud	"	Isère.	Bas-Rhin.	190	Lieutenant				
95	"	Bon	"	Lyon	Rhône.	191	Docteur				
96	"	Lagréle	"	Reignier	Loire.	192	Lieutenant				
		Griffin	"	Lyon	Rhône.		Capitaine.				

CANTONNEMENTS.	É T A T DES MALADES.		M A L A D E S E N T R É S.	S O R T I S				R E S T A N T en traitement.	J O U R N E S d'Hôpital	P a r m i l e s m a l a d e s I L Y A V A I T	B é c o n c i l i e p a r l e s a b i l i t a n c e s	T O T A L d e s D É C È S .	A f f e c t i o n s a u x q u e l l e s o n t s u c c o m b é l e s m a l a d e s d é c ô d e s .								
	J o u r s .	M o i s .		J o u r s .	M o i s .	G U É R I S .	E v a c u é s s u r d ' a u t r e s h ô p i t a u x .	R a p a t r i e s .	D É C È D É S .				T y p h u s .	V a r i o l e .	P h y s i c .	I n f a n t i l . d e p o t i n e .	D y s s e n t i e .	B a r t è r i e .	P h é n a g .	S a r b a i n e .	F i e r e c é t h a r a l e .
<b>Fribourg.</b>																					
Ambulance centrale . . . . .	5 II.	25 III.	653	412	125	112	4	—	3990	2	—	—	4	2	—	—	2	1	2	1	—
Providence (1) . . . . .	3 II.	31 III.	479	57	2	44	35	41	2876	34	—	—	35	21	—	6	4	1	2	1	—
Neiges . . . . .	6 II.	30 III.	119	8	10	65	36	—	2082	56	39	—	36	28	7	1	—	—	—	—	—
Hôpital bourgeoisial . . . . .	7 II.	8 III.	14	14	—	—	—	80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>II. Hauteville.</b> . . . . .	12 II.	15 III.	129	81	29	16	3	—	1079	17	7	4	4	2	1	—	1	—	—	—	—
<b>III. Romont.</b>																					
Ambulance et Billens . . . . .	4 II.	23 III.	228	144	5	68	11	—	2510	58	6	2	13	12	—	—	—	—	—	—	4
Billens seul(2) . . . . .	23 III.	31 III.	5	—	—	4	—	1	33	3	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>IV. Bulle</b> . . . . .	19 II.	15 III.	64	42	5	6	11	—	481	19	—	3	14	13	—	—	1	—	—	—	—
<b>V. Châtel-St-Denis.</b> . . . . .	4 II.	15 III.	32	27	3	—	2	—	222	3	2	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—
<b>VI. Morat.</b>																					
Ambulance . . . . .	5 II.	15 III.	248	22	219	3	4	—	885	7	—	—	4	4	—	—	—	—	—	—	—
Hôpital bourgeoisial . . . . .	4 II.	15 III.	16	5	11	—	—	—	94	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bonvouloir . . . . .	4 II.	15 III.	19	10	3	4	5	—	272	2	1	—	5	2	4	1	—	4	—	—	—
<b>VII. Estavayer-le-lac.</b> . . . . .	16 II.	15 III.	37	24	1	8	4	—	432	6	3	7	11	9	2	—	—	—	—	—	—
<i>Du 3 Février au 31 Mars.</i>				1743	846	413	327	115	42	15036	406	65	13	128	95	11	8	2	2	1	1
(2) Billens . . . . .	1 IV.	5 IV.	—	—	—	—	1	—	5	—	—	—	1	—	4	—	—	—	—	—	—
(1) Providence . . . . .	1 IV.	4 VI.	—	—	—	36	5	—	1448	—	—	—	5	2	—	2	—	1	—	—	—
				1743	846	413	363	121	—	16489	207	65	13	134	97	12	10	8	3	2	1

**TABLEAU de l'organisation du service pendant la durée de l'internement.****INSPECTION.**

Inspecteur . . . . .	Lieutenant-colonel, féd.	Buman, Eugène,
Lieutenant-inspecteur . . . . .	Commandant . . . . .	Badoux, Jules.
Adjudant . . . . .	Capitaine de dragons . . . . .	Hartmann, Lucien.
»	Capitaine de dragons . . . . .	Diesbach, Louis.
Chef de bureau . . . . .	Lieutenant d'infanterie . . . . .	Comte, Etienne

**CHEFS DES SERVICES SPÉCIAUX.**

Commissariat . . . . .	Lieutenant-colonel cant.	Wuilleret, Henri.
Aumônerie . . . . .	Aumônier . . . . .	Aumônier, rév. chan.
Service judiciaire . . . . .	Capitaine-auditeur fédér.	Clerc, Cyprien.
Régie, chevaux, matériel . . . . .	Lieutenant-colonel cant.	Gottrau, Pierre.
Renseignements . . . . .	Sous-lieutenant d'infant.	Nahholz, Joseph.
Service sanitaire . . . . .	Major fédéral . . . . .	Schnyder, méd. de div.

**DÉPOTS.****F R I B O U R G (Ville).**

Commandant de place . . . . .	Commandant d'infanterie . . . . .	Reynold, Alfred.
Adjudant . . . . .	Capitaine fédéral d'art. . . . .	Techtermann, A.
Officier d'ordonnance . . . . .	Sous-lieutenant . . . . .	Poletti, Théodore.
Secrétaire . . . . .	Sous-lieutenant d'infant. . . . .	

**Troupe de surveillance casernée au Lycée.**

1/2 bataillon n° 118 . . . . .	Commandant . . . . .	Jaquet, Joseph.
--------------------------------	----------------------	-----------------

**IN TERNÉS FRANÇAIS.****Dépôt du Pensionnat et du Collège (1,100 hommes).**

Commandant . . . . .	Major d'infanterie . . . . .	Muller, Charles.
Adjudant-major . . . . .	Capitaine d'infanterie . . . . .	Buman, Paul.
Quartier-maître . . . . .	»	Reemy, Pierre
1 <sup>re</sup> compagnie . . . . .	»	Musy, L.-M.
2 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Bula, Jacques
3 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Pellet, remplace par Moura.
4 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Landerset, Louis.
Médecin . . . . .	»	Python, Charles, Dr.
» adjoint . . . . .	Médecin major . . . . .	Cairesme, François.
» » . . . . .	Aide-major . . . . .	Ménault, François.

Troupe française : le 60<sup>e</sup> régiment de marche, colonel Jouneau.  
**Dépôt de la Caserne et du Werkhof (1,100 hommes).**

Commandant . . . . .	Major d'infanterie . . . . .	Boccard, Hubert.
Adjudant-major . . . . .	Lieutenant d'infanterie . . . . .	Boccard, Raymond.
Quartier-maître . . . . .	»	Dändicker, A.
1 <sup>re</sup> compagnie d'internés . . . . .	Capitaine . . . . .	Berger, Isidore.
2 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Moosbrugger, François.
3 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Barras, Calypho.
4 <sup>e</sup> » . . . . .	»	Schneuwly, plus tard Scherrer.
5 <sup>e</sup> » . . . . .	» dragons . . . . .	Hartmann, L., détaché proviso. pour ce service.
6 <sup>e</sup> » . . . . .	Sous-lieutenant d'infant. . . . .	Rauch, Eugène.
Médecin . . . . .	Volontaire . . . . .	Comte Szymanowski.
» . . . . .	Aide-major . . . . .	Dr Annequin, français.

Troupe française : 6<sup>e</sup> régiment cuirassiers, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> dragons, chasseurs des 14<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> bataillons, génie de Tours 1 compagnie, domestiques d'officiers, artillerie et égrenés, gendarmerie à cheval.

**AMBULANCES DE LA VILLE.****AMBULANCE CENTRALE POUR LES INTERNÉS A L'ÉCOLE DES FILLES.**

Chef d'ambulance . . . . .	Capitaine . . . . .	Esseiva, Jules, Dr.
Médecin adjoint . . . . .	Capitaine-major . . . . .	Goguel, François.
» . . . . .	Volontaire . . . . .	Cuony, Xavier.
Commissaire d'ambul. . . . .	Lieutenant . . . . .	Cuony, Hypolite.
Aumônier . . . . .	Aumônier . . . . .	Schneuwly, chanoine.

**AMBULANCE DES NEIGLES****pour les internés varioleux.**

Chef d'ambulance . . . . .	Capitaine fédéral . . . . .	Dr Castellaz, Félix.
Commissaire d'ambul. . . . .	Civil . . . . .	Chanex, instituteur.
Aumônier . . . . .	Aumônier . . . . .	R. P. Appolinaire, cap.

**AMBULANCE DE LA PROVIDENCE****pour les internés typhoides.**

Chef d'ambulance . . . . .	Lieutenant . . . . .	Dr Buman, Max.
Commissaire d'ambul. . . . .	Sœurs de charité . . . . .	Administr. de l'hospice.
Aumônier . . . . .	Aumônier . . . . .	Schorderet, rév. chan.

**Dépôt d'Hauterive.**

Commandant . . . . .	Commandant d'infanterie . . . . .	Gottrau, Othmar.
Adjudant-major . . . . .	Capitaine . . . . .	Wuilleret, Théodore.
Quartier-maître . . . . .	Lieutenant . . . . .	Jenny, Jacques.
» adjoint . . . . .	Médecin aide-major . . . . .	Pégatiaz, Alexis, Dr.
» » . . . . .	»	Fortin Garrouste { Français.
Commissaire d'ambul. . . . .	Volontaire . . . . .	Reyold, P. de Pérrolles.
Aumônier . . . . .	Abbé . . . . .	Horner, Aum., Hauterive.

Troupe de surveillance, 1 compagnie du 78<sup>e</sup>, capitaine Hess, 109 hommes. Troupe internée, le 47<sup>e</sup> régiment de ligne, colonel Prévot, 850 hommes.

**Dépôt de Romont.**

Commandant . . . . .	Capitaine d'infanterie . . . . .	Deschenaux, Joseph.
Adjoint . . . . .	Lieutenant . . . . .	Musy, Alexandre.
Chef d'ambulance . . . . .	Capitaine . . . . .	Bissig, Barthélémy, Dr.

Troupe de surveillance, Bataillon n° 78, 46 hommes. Troupe internée, 87<sup>e</sup> régiment mobile, département de la Lozère, 287 hommes.

**Dépôt de Châtel-St-Denis.**

Commandant . . . . .	Lieutenant d'infanterie . . . . .	Helfer, J.-J.
» . . . . .	»	Genoud, X.
Chef d'ambulanc. . . . .	Capitaine fédéral . . . . .	Dr Delley, A.
Commissaire d'ambul. . . . .	Sœurs de charité . . . . .	

Troupe de surveillance, Bataillon n° 78, 28 hommes. Troupe internée, 87<sup>e</sup> régiment mobile, département de la Lozère, 99 hommes.

**Dépôt de Morat.**</